

Avis d'Appel Public à la Concurrence ATTESTATION DE PUBLICATION

Document généré le **mercredi 02 septembre 2020 à 14:18**S-PF-799566 05/10/20 *Attente des Journaux Officiels*2020-S-0036/JO 02/09/20 **Procédure Ouverte**

COMMUNE DE MARTIGUES / Service : CP / Valérie THORRAND
MARTIGUES - SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale			

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale			
JOUE	Intégrale			

Service : CP

Référénts : Françoise Moneret

Classification CPV :Principale : **64221000** - Services d'interconnexionComplémentaires : **64210000** - Services de téléphonie et de transmission de données
AVIS DE PUBLICITE**COMMUNE DE MARTIGUES**

M. Gaby CHARROUX - Maire de Martigues

Hôtel de Ville

avenue Louis Sammut

BP 60101 - 13692 Martigues cedex

Tél : 04 42 44 33 33

[!\[\]\(5a351309c3b87e4420622c1f0e57efc0_img.jpg\) Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

Objet MARTIGUES - SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS

Référence 2020-S-0036/JO

Type de marché Services**Mode** Procédure ouverte**Code NUTS** FRL04

DESCRIPTION Le présent marché concerne les services suivants :

- la téléphonie fixe
- le réseau IP VPN MPLS Voix-Données
- la téléphonie mobile
- la fourniture du matériel de mobilité et accessoires

L'accord-cadre est conclu à compter du 01/01/2021 jusqu'au 03/01/2022.

Code CPV principal **64221000** - Services d'interconnexion**Code CPV complémentaire** **64210000** - Services de téléphonie et de transmission de données

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

Forme	Division en lots : Oui Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots		
Quantité ou étendue	Valeur estimée hors TVA : 660 000,00 €		
Lots Libellé	Estimé € HT	CPV	
N° 1 Mise en réseau IP et analogique de certains sites de la commune et autres accès Description : Mise en réseau IP et analogique de certains sites communaux : - solution centralisée : trafic téléphonique entrant et sortant de ce réseau ; sécurisation des sites importants par des accès directs T0 Autres accès : - Accès au réseau et acheminement du trafic entrant, abonnements ; - Acheminement des communications dites spéciales (N° libre appel, à coûts re revenus partagés, N° courts et autres appels) - Acheminement de l'ensemble des communications "départ" non éligibles à la présélection (émises depuis les lignes de sécurité) - Numéros verts Durée à compter du 01/01/21 et jusqu'au 31/12/21 Acceptation des variantes : Oui Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois. Informations complémentaires : accord cadre à bons de commande Montant maximum par période : 110 000 € H.T. Les variantes autorisées porteront sur une proposition technologique différente de la solution de base, qui devra être décrite très précisément dans le mémoire technique et répondre à tous les besoins spécifiés dans la solution de base.	440 000	64221000	
N° 2 Téléphonie mobile Description : Abonnements, communications, SMS, MMS et data Durée à compter du 01/01/21 et jusqu'au 31/12/21 Acceptation des variantes : Oui Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois. Informations complémentaires : accord cadre à bons de commande Montant maximum par période : 30 000 € H.T. Les variantes autorisées porteront sur une proposition technologique différente de la solution de base, qui devra être décrite très précisément dans le mémoire technique et répondre à tous les besoins spécifiés dans la solution de base.	120 000	64212000	

Description : achat de matériel de téléphonie mobile et accessoires

Durée à compter du 01/01/21 et jusqu'au 31/12/21

Acceptation des variantes : Oui

Options : Non

Reconductions : Oui

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois.

Informations complémentaires : accord cadre à bons de commande

Montant maximum par période : 25 000 € H.T.

Les variantes autorisées porteront sur une proposition technologique différente de la solution de base, qui devra être décrite très précisément dans le mémoire technique et répondre à tous les besoins spécifiés dans la solution de base.

Conditions relatives au contrat

Autres conditions Conditions particulières d'exécution : Non

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail; Pouvoir de signature; cadre de candidature

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles; Déclaration appropriée de banques ou

preuve d'une assurance pour les risques professionnels;

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
 - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
 - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
 - En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.
 - Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat; Les éléments de preuve relatifs à des prestations exécutées il y a plus de trois ans seront pris en compte.; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat; Indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du contrat;

Marché réservé : Non

Critères d'attribution

Lot n° 1 : Mise en réseau IP et analogique de certains sites de la commune et autres accès

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

50.0 : Valeur technique

10.0 : Délai d'exécution

40.0 : Prix

Lot n° 2 : Téléphonie mobile

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

50.0 : Valeur technique

10.0 : Délai d'exécution

40.0 : Prix

Lot n° 3 : Achat de matériel de téléphonie mobile et accessoires

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

50.0 : Valeur technique

10.0 : Délai d'exécution

40.0 : Prix

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Offres	Remise des offres le 05/10/20 à 12h00 au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro. Validité des offres : 6 mois , à compter de la date limite de réception des offres. Modalités d'ouverture des offres : Date : le 06/10/20 à 09h00
Dépôt	• <u>Déposer un Pli dématérialisé</u>
Renseignements complémentaires	Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante : COMMUNE DE MARTIGUES D.G.S.T. - Direction Commande Publique - Service des Marchés Publics Avenue Louis Sammut BP 60101 13692 MARTIGUES Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Numéro de la consultation : 2020-S-0036 Une visite sur site est préconisée. Les conditions de visites sont les suivantes : contacter M. HERNANDEZ
Marché	Oui
périodique :	Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : courant 2024

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus
COMMUNE DE MARTIGUES
D.G.S.T. - Direction Commande Publique -Service Commande Publique
- tél : 04 42 44 37 26 / 32 64 / 37 40
Hôtel de Ville
Patrick HERNANDEZ : 04 42 44 41 18 ou 41 13 pour la direction Energie
13692 Martigues
Tél : 04 42 44 37 26
marches-publics@ville-martigues.fr

Recours

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Marseille
22,24 rue Breteuil
13006 Marseille
Tél : 04 91 13 48 13 - Fax : 04 91 81 13 87
greffe.ta-marseille@juradm.fr
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :
Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.
Envoi le 02/09/20 à la publication